|  |
| --- |
| **Cahier Des Clauses Techniques** |

|  |
| --- |
| **Annexe 3 du Lot 1**  **Relative aux prestations multiservices des sites de France Télévisions** |

Table des matières

[1. Site Maison France Télévisions Siège 3](#_Toc220490796)

[1.1 Permanence de propreté locaux communs et sociaux 3](#_Toc220490797)

[1.1.1 Tâches fixes 3](#_Toc220490798)

[1.1.2 Tâches ponctuelles 3](#_Toc220490799)

[1.1.3 Plage horaire d’intervention 3](#_Toc220490800)

[1.2 Permanence en studios 3](#_Toc220490801)

[1.2.1 Tâches fixes 3](#_Toc220490802)

[1.2.2 Tâches ponctuelles 4](#_Toc220490803)

[1.2.3 Plage horaire d’intervention 4](#_Toc220490804)

[2. Site Valin 4](#_Toc220490805)

[2.1 Permanence de propreté locaux communs et sociaux 4](#_Toc220490806)

[2.1.1 Tâches fixes 4](#_Toc220490807)

[2.1.2 Tâches ponctuelles 4](#_Toc220490808)

[2.1.3 Plage horaire d’intervention 4](#_Toc220490809)

[3. Site Quadrans 4](#_Toc220490810)

[3.1 Permanence de propreté locaux communs et sociaux 4](#_Toc220490811)

[3.1.1 Tâches fixes 4](#_Toc220490812)

[3.1.2 Tâches ponctuelles 4](#_Toc220490813)

[3.1.3 Plage horaire d’intervention 4](#_Toc220490814)

[4. Site Seine Ouest 4](#_Toc220490815)

[4.1 Permanence de propreté locaux communs et sociaux 4](#_Toc220490816)

[4.1.1 Tâches fixes 4](#_Toc220490817)

[4.1.2 Tâches ponctuelles 5](#_Toc220490818)

[4.1.3 Plage horaire d’intervention 5](#_Toc220490819)

# Site Maison France Télévisions Siège

## Permanence de propreté locaux communs et sociaux

### Tâches fixes

* Maintien en état de propreté et réapprovisionnement en consommable des sanitaires.
* Maintien en état de propreté et réapprovisionnement en consommables sanitaires nécessitant plusieurs passages journaliers :
  + 1er étage : en totalité, soit 14 sanitaires.
  + 2ème étage : T246, T247, T256, T257, T266 et T267.
  + 3ème étage : T346, T347, T356, T357, T366, T367, T368, T369, T386, T387, T376, T377 et la Régie Finale.
  + 4ème étage : T446, T447.
  + 5ème étage : T546, T547.
* Maintien en état de propreté et réapprovisionnement en consommables des sanitaires attenants au RIE et à la cafétéria nécessitant 4 passages journaliers (le 2ème passage avant 11h30 et le 3ème passage avant 19h).
* Maintien en état de propreté du hall principal avec ses escaliers.
* Maintien en état de propreté des cendriers des entrées extérieures.
* Enlèvement des tâches d’huiles dans le parking et ses rampes.

### Tâches ponctuelles

* Intervention sur incident et/ou demande de France Télévisions.
* Nettoyage ponctuel, sur demande, des locaux de « vie » :
  + Espace restauration : foyer, cafétéria, salles à manger.
  + Espace de communication : salles de réunion, salle de conférence.
* Toutes interventions de propreté à la demande de France Télévisions.

### Plage horaire d’intervention

* Du lundi au vendredi de 09h à 18h.

## Permanence en studios

### Tâches fixes

* Répondre immédiatement aux appels de France Télévisions (avec DECT).
* Préparation des studios, y compris le plateau de 13 h de France 2, selon les recommandations de France Télévisions.
* Nettoyage des studios pendant et après utilisation selon les recommandations de France Télévisions.
* Maintien en propreté des circulations, coin repos et sanitaires attenants aux studios.
* Maintien en propreté des salles techniques et régies attenantes aux studios.
* Maintien en état de propreté et réapprovisionnement en consommable des sanitaires à proximité des studios et régies rédactions de France 3 :
* T166, 167, 247, 256, 257, 266, 267, 346, 347, 356, 357, 366, 367, 446, 447 et les sanitaires en face du local machinerie B060 ainsi que des sanitaires des cadreurs B071.
* Maintien en état de propreté et réapprovisionnement en consommables sanitaires des sanitaires à proximité des studios, régies et rédactions de France 2.
* Maintien en état de propreté les samedis et dimanches des zones 7/7 (compartiments C3.7, C3.10, C4.1, C4.2, C7.10, …).
* Maintien en état de propreté les samedis et dimanches des zones 7/7 (compartiments C2.3, C2.4, C2.5, C3.3, C3.4, C3.5, C4.3, C4.4, C5.5, …).

### Tâches ponctuelles

* Intervention sur incident et/ou demande de France Télévisions.
* Toutes interventions de propreté à la demande de France Télévisions.

### Plage horaire d’intervention

* Du lundi au dimanche de 00h à 24h.
* Du lundi au samedi de 06h à 23h.

# Site Valin

## Permanence de propreté locaux communs et sociaux

### Tâches fixes

* Maintien en état de propreté et réapprovisionnement en consommable des sanitaires.
* Maintien en état de propreté des salles de pause.
* Maintien en état de propreté des salles de réunions.
* Maintien en état de propreté des circulations.

### Tâches ponctuelles

* Intervention sur incident et/ou demande de France Télévisions.
* Toutes interventions de propreté à la demande de France Télévisions.

### Plage horaire d’intervention

Du lundi au vendredi de 09h à 17h.

# Site Quadrans

## Permanence de propreté locaux communs et sociaux

### Tâches fixes

* Maintien en état de propreté et réapprovisionnement en consommable des sanitaires.
* Maintien en état de propreté des salles de pause.
* Maintien en état de propreté des salles de réunions.
* Maintien en état de propreté des circulations.

### Tâches ponctuelles

* Intervention sur incident et/ou demande de France Télévisions.
* Toutes interventions de propreté à la demande de France Télévisions.

### Plage horaire d’intervention

Du lundi au vendredi de 09h à 18h.

# Site Seine Ouest

## Permanence de propreté locaux communs et sociaux

### Tâches fixes

* Maintien en état de propreté et réapprovisionnement en consommable des sanitaires.
* Maintien en état de propreté des salles de pause.
* Maintien en état de propreté des salles de réunions.
* Maintien en état de propreté des circulations.

### Tâches ponctuelles

* Intervention sur incident et/ou demande de France Télévisions.
* Toutes interventions de propreté à la demande de France Télévisions.

### Plage horaire d’intervention

Du lundi au vendredi de 09h à 18h, soit 9 heures par jour, soit 2 340 heures annuelles.